



Pommier / Poirier

N°06
23/03/2023



Animateur filière

Aline BEZ
FREDON Nouvelle-Aquitaine
aline.bez@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition
Limousin N°06
du 23/03/23 »*



Edition **Limousin**
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Poirier

- **Stade C (BBCH 53) à stade E2 (BBCH 59)** selon les variétés et les secteurs géographiques.
- **Tavelure : Important risque de contamination avec les pluies annoncées dès ce vendredi.**
- **Psylle du poirier** : Période d'intensification des éclosions et de développement larvaire.
- **Puceron mauve** : Période à risque d'éclosions en cours.

Pommier





























- **Stade B (BBCH 51) à stade D (BBCH 55)** selon les variétés et les secteurs géographiques.
- **Tavelure : Important risque de contamination avec les pluies annoncées dès ce vendredi.**
- **Oïdium** : Contamination possible en période pluvieuse et sur parcelle touchée en 2022 dès le stade C3.
- **Chancre à Nectria** : Le **risque** est **présent** avec les épisodes pluvieux prévus ces prochains jours.
- **Pucerons cendrés et verts : Intensification des éclosions** en cours.
- **Anthonyme** : Risque de pontes en cours dans les vergers ayant atteint le stade D.
- **Xylébores** : Reprise d'activité imminente, **posez les pièges si ce n'est pas encore fait.**
- **Acariens** : Période propice à la prognose.
- **Hoplocampe du pommier** : Risque de ponte dès la floraison, prévoir la pose de pièges sur parcelle touchée en 2022.
- **Chenilles défoliatrices** : Reprise d'activité en cours.

Données météorologiques

La semaine dernière (lundi 13 au lundi 20 mars), en Corrèze : Les températures moyennes se situaient entre 8°C et 15°C, les précipitations moyennes entre 2 et 11 mm (11 mm pour la journée du 18 mars).

Prévision du 22 au 28 mars : Source Météo France prévision à 7 jours :

Le temps devrait être plutôt de saison, avec des passages pluvieux et venteux du vendredi 24 au dimanche 26 mars. Les températures devraient se situer pour les minimales entre 1 et 9°C et pour les maximales entre 11 et 20°C, pas de période de gel prévue.

	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24	Samedi 25	Dimanche 26	Lundi 27	Mardi 28
Secteur Allasac (19)	 4° / 19° ▶ 15 km/h	 10° / 20° ▶ 15 km/h	 10° / 14° ↙ 20 km/h 40 km/h	 7° / 15° ↙ 20 km/h	 8° / 15° ↙ 30 km/h 60 km/h	 4° / 15° ↙ 15 km/h	 1° / 18° ↙ 10 km/h
Secteur Lanouaille (24)	 2° / 17° ▶ 15 km/h	 9° / 18° ▶ 15 km/h	 9° / 14° ↘ 25 km/h 50 km/h	 7° / 14° ↙ 25 km/h 50 km/h	 7° / 13° ↙ 30 km/h 65 km/h	 4° / 13° ↙ 15 km/h	 3° / 16° ↘ 15 km/h
Secteur Lubersac (19)	 4° / 17° ▶ 15 km/h	 9° / 18° ▲ 15 km/h	 9° / 13° ↘ 20 km/h 55 km/h	 6° / 14° ↙ 20 km/h 45 km/h	 7° / 12° ↙ 25 km/h 65 km/h	 3° / 11° ↙ 15 km/h	 3° / 15° ↙ 15 km/h
Secteur Saint Yrieix La Perche (87)	 3° / 16° ▲ 15 km/h	 8° / 18° ▲ 20 km/h	 8° / 14° ↘ 30 km/h 55 km/h	 7° / 13° ↙ 25 km/h 45 km/h	 6° / 12° ↙ 30 km/h 60 km/h	 3° / 11° ↙ 15 km/h	 2° / 15° ↘ 15 km/h

Poirier

- **Stade phénologique** (photos du 20/03/2023)

Suivant les secteurs et les variétés, les stades observés sur poirier varient de C à E voire E2 pour les variétés précoces.

Code BBCH	Stade	Description		
53	C	ÉCLATEMENT DES BOURGEONS Les extrémités des feuilles entourant les fleurs sont visibles.		
54	C3	OREILLE DE SOURIS Les extrémités des feuilles dépassent les écailles de 10 mm, les premières feuilles se séparent.		
55	D	BOUTON VERT Les fleurs encore fermées commencent à se séparer.		
57	E	BOUTON ROSE Les sépales s'ouvrent légèrement, les pétales s'allongent et deviennent visibles.		
59	E2	BALLONNETS La plupart des fleurs forment avec leurs pétales un ballon creux.		

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Le stade sensible (C3/D = BBCH 54/55) est atteint dans l'ensemble des secteurs.

Evaluation du risque

Cf paragraphe « Tavelure » dans le chapitre « Pommier ».

- **Psylle** (*Cacopsylla pyri*)

A partir de l'apparition des boutons floraux et jusqu'à l'apparition des premières fleurs, les larves de psylles sont cachées dans les corymbes. Vous pouvez donc les observer à la loupe au verger afin de déceler le stade dominant qui vous renseignera sur le passage d'une génération à l'autre.

Caractères distinctifs :

- Jeunes larves (L1, L2 et L3) : taille \leq 1mm, couleur jaunâtre, translucides, ébauches alaires petites et séparées (visibles au stade L3) ;



Larves de psylle L2 à L4
(Crédit Photo : FREDON NA)

- Larves âgées (L4 et L5) : taille de 1 à 2 mm, couleur brunâtre, ébauches alaires superposées.



Dégâts de psylle sur corymbe
(Crédit Photo : FREDON NA)

Seuil indicatif de risque : 10 % de pousses occupées par des œufs ou des larves pour 100 pousses observées du stade B à C.

Observations du réseau

Les observations sur bourgeons réalisées le 20/03 dans chacune des parcelles de référence montrent que la fréquence de psylles observés est en diminution cette semaine pour les parcelles de référence suivies, à la suite de la mise en œuvre d'une gestion spécifique contre ce ravageur. **Maintenir la surveillance** car les pontes continuent.

Les jeunes larves (L1 à L3) présentes, pénètrent dans les bourgeons floraux. Elles **sont en quantité plus ou moins importante dans les parcelles observées.**

Pour l'instant, pas de présence de miellat et/ou de dégâts sur boutons floraux.

Evaluation du risque

La période actuelle correspond à **l'intensification des éclosions. Le risque est en cours dans l'ensemble des secteurs** avec l'apparition des tissus tendres des bourgeons nécessaires à l'alimentation des larves.

Mesures prophylactiques

Le développement de ce ravageur est favorisé par une forte croissance végétative, il est donc indispensable de réaliser une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée, notamment en conservant un environnement favorable.

Méthodes alternatives

B

Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. Cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles. **L'intervention est à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.**

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

• Puceron mauve (*Dysaphis pyri*)

Observations du réseau

Pas de puceron mauve observé sur les bourgeons floraux à cette date (20/03/2023) sur poirier.

Seuil indicatif de risque : dès que ce puceron est présent.

Evaluation du risque

La période de risque d'éclosions a débuté. Surveillez vos parcelles pour détecter les éclosions.



Fondatrice de puceron mauve
(Crédit Photo : FREDON NA)

Méthodes alternatives

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

• Anthonome d'hiver du poirier (*Anthonomus pyri*)

Eléments de biologie

Les œufs pondus en automne à l'intérieur des bourgeons éclosent à la fin de l'hiver jusqu'au début du printemps. La larve se développe aux dépens du bourgeon à fleurs, dévorant ainsi les boutons floraux.

Les dégâts sont visibles en fin d'hiver ou au début du printemps. Les bourgeons floraux attaqués par les larves ne s'ouvrent pas et se dessèchent avant ou au moment de la floraison.



Larve d'anthonome du poirier
(Crédit Photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

Réalisez un suivi régulier des bourgeons afin d'estimer l'intensité de l'attaque dans la parcelle.

• Chenilles défoliatrices - Tordeuses

A la date du 20/03 dans les parcelles de poirier du réseau des chenilles ont été observées.

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux, soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Les chenilles responsables sont diverses et difficilement identifiables à ce stade :

- L'arpenteuse se déplace en arceau ;
- La tordeuse est vive et elle se laisse tomber en se suspendant à un fil de soie ;
- La noctuelle est le plus souvent glabre et elle s'enroule si elle est dérangée.

Seuil indicatif de risque atteint dès que 5% des organes sont occupés par une larve.

Evaluation du risque

La reprise d'activité des larves est en cours

• Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)

Le feu bactérien est causé par la bactérie *Erwinia amylovora*. Son activité redémarre au printemps après avoir passé l'hiver dans les chancres formés sur l'arbre l'année d'avant.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- La présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses) ;
- La présence d'inoculum dans l'environnement ;
- Des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (cf. tableau ci-dessous).

Température maximale	Température minimale	Pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) débute pour les variétés les plus précoces, les températures annoncées pour les prochains jours pourraient être favorables aux infections. Restez attentifs à l'évolution de la météo.

Mesures prophylactiques

















Lorsqu'un foyer est décelé, la maladie doit impérativement être éradiquée le plus rapidement possible afin d'éviter toute propagation.

Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie, il est nécessaire de brûler les rameaux atteints et de désinfecter les outils de taille.

Pommier

- **Stade phénologique (observation du 20/03/2023)**

Au sein des vergers, on peut observer une certaine hétérogénéité dans les stades phénologiques. Dans certains secteurs tardifs, le stade B (BBCH 51) est encore bien présent pour Golden et Gala. Les variétés en secteurs précoces (Golden, Gala, Mandy) sont au stade C/C3 (BBCH 53/54) Pour certaines variétés (Opal et Evelina) des bourgeons ont atteint les stades D.

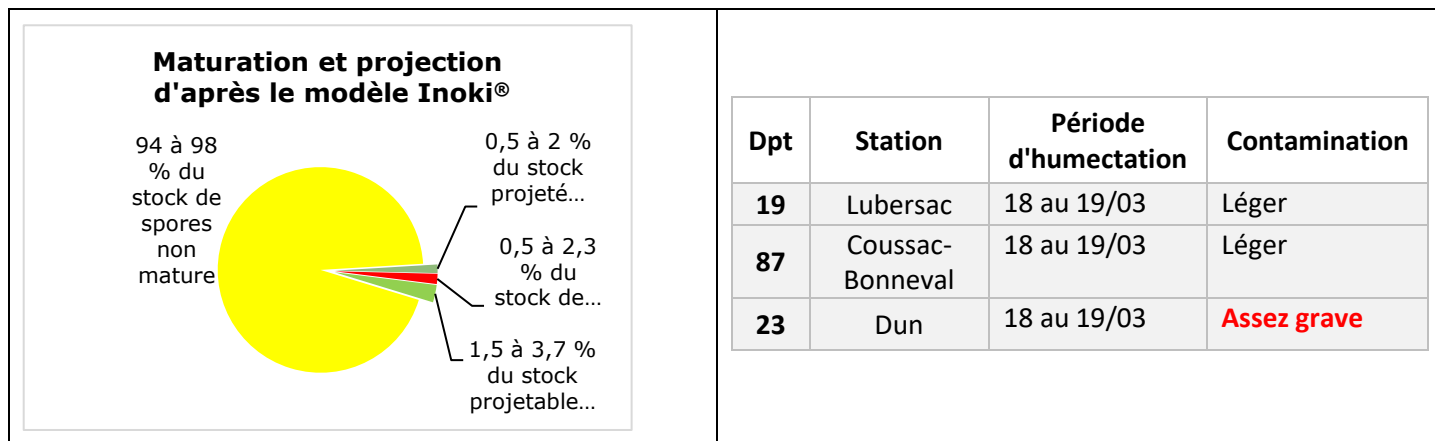
Code BBCH	Stade	Description	Photo				
5 = Apparition de l'inflorescence			Golden	Gala	Evelina	Opal	Mandy
51	B	GONFLEMENT DES BOURGEONS Premier gonflement visible du bourgeon floral ; les écailles ont des taches claires et s'allongent.					
53	C	ÉCLATEMENT DES BOURGEONS Les extrémités des feuilles entourant les fleurs sont visibles.					
54	C3	OREILLE DE SOURIS Les extrémités des feuilles dépassent les écailles de 10 mm, les premières feuilles se séparent.					
55	D	BOUTON VERT Les premiers boutons floraux sont visibles mais non épanouis.					

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Observations du réseau

Dans la période du 18 au 19 mars les risques de contamination étaient de légers à assez graves.

Modélisation



Pour les prochains jours en cas de pluies le risque de projection sera très élevé.

La vitesse de maturation des spores croît de jour en jour et **le stock de spores projetables va fortement augmenter en l'absence de pluies.**

Le risque tavelure dépend :

- De l'importance de la « projection » : à chaque pluie, seules les spores à maturité sont projetées
- De l'importance de la « contamination » : en fonction des conditions d'humectation du feuillage et des températures, un nombre plus ou moins grand de spores vont germer et contaminer le végétal.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace) :

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

Evaluation du risque

Le stade de sensibilité à la tavelure (C=BBCH 53) est globalement atteint dans tous les vergers.

Actuellement, le risque de projection et de contamination est élevé.

Des précipitations sont annoncées dès vendredi. Le stock de spores projetables est important. Le niveau de risque de contaminations pourra donc être élevé, notamment si les températures actuelles se maintiennent (cf tableau ci-dessus).

- **Oïdium** (*Podosphaera leucotricha*)

Éléments de biologie

Le champignon reprend son activité quand le végétal a atteint le stade C3 (BBCH 54), après avoir passé l'hiver sous la forme de mycélium dans les écailles des bourgeons. Il envahit les feuilles en rosette issues de bourgeons contaminés lors du printemps dernier et forme alors les foyers primaires, principalement sur les boutons floraux, puis les fleurs.

Suivant les conditions climatiques (forte humidité de l'air et température comprise entre 10°C et 20°C), les attaques primaires produisent des conidies qui donneront naissance aux foyers secondaires.

Les jeunes feuilles sont sensibles et réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Evaluation du risque

La période à risque a débuté et il sera d'autant plus élevé si l'humectation du feuillage est suffisante pour permettre l'infection du végétal car les températures actuelles y sont propices.

Mesures prophylactiques

Surveillez les parcelles contaminées en 2022 car la suppression des pousses oïdiées dès leur apparition permet de réduire l'inoculum primaire et de limiter les risques de contaminations secondaires.



Périthèces de *Neonectria ditissima*
(Crédit Photo : E. Vignaud - FREDON NA)

• Chancre à *Nectria* (*Neonectria ditissima*)

Éléments de biologie

Les ascospores et les conidies sont libérées de la fin d'hiver à l'automne lors des épisodes pluvieux. **La température favorable à la contamination se situe entre 14 et 16°C et l'arbre doit rester humide au moins 6 heures avant la pénétration de l'agent pathogène.**

L'existence de plaies sur les arbres (taille, gonflement des bourgeons, fissure de l'écorce due au gel ou à la grêle, cicatrice foliaire) **conditionne également l'apparition de chancres.**

Observations du réseau

Les périthèces rouges caractéristiques du chancre à *Nectria* sont encore observables dans les vergers.

Evaluation du risque

Actuellement, le risque de contamination est présent au vu des pluies annoncées ces prochains jours.

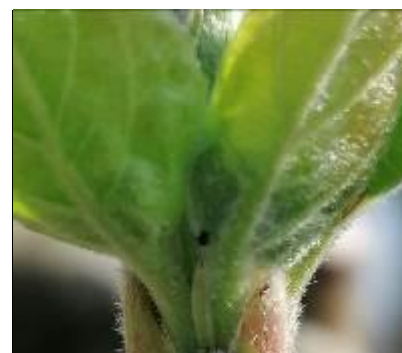
• Puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*) et puceron vert (*Aphis pomi*)

Observations du réseau

Les pucerons sont observés dans les vergers dans tous les secteurs (Saint Yrieix, Ladignac, La Meyze, Coussac, La Torche).

Seuil indicatif de risque atteint dès que :

- Le puceron cendré est observé dans la parcelle ;
- 15 % des bouquets sont occupés par le puceron vert.



Fondatrice de puceron cendré
(Crédit photo : E. Vignaud - FREDON NA)

Evaluation du risque

Période à **risque d'éclosions en cours** pour l'ensemble des secteurs, notamment avec les températures douces actuelles et prévues pour la semaine prochaine qui seront favorables au développement du ravageur et aux premiers dégâts.

Méthodes alternatives

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

B

- **Anthonomie du pommier** (*Anthonomus pomorus*)

Observations du réseau

Plusieurs adultes ont encore été observés dans deux parcelles de vergers secteur Voutezac (de 2 à 4 %) en ce début de semaine.



Anthonomie adulte (à gauche) et une piqûre de ponte sur bouton floral (à droite)
(Crédit Photos : FREDON NA)

Les parcelles concernées par ce ravageur en 2022 doivent faire l'objet d'un suivi régulier dès le début du stade B (BBCH 51). La méthode la plus simple consistera à réaliser des frappages : une pièce de tissu clair (40 cm x 40 cm) permet de recueillir les insectes lorsque l'on frappe les branches.

Seuil indicatif de risque : 30 adultes pour 100 battages.

Evaluation du risque

La période à risque de ponte est en cours dans les vergers ayant atteint le stade D (BBCH 55). Soyez donc vigilants sur vos parcelles à problème « Anthonomie » récurrent jusqu'à ce que l'ensemble de vos variétés aient dépassé ce stade.

- **Xylébores**

Observations du réseau

Bien que les températures diurnes aient augmenté, aucun dégât de xylébores n'a pour le moment été signalé.

Evaluation du risque

Le risque d'émergence est en cours et sera très élevé avec la hausse des températures annoncées (> 18°C) pour cette fin de semaine. Soyez vigilants sur les parcelles ayant eu des dégâts l'an dernier, les parcelles avec présence d'arbres affaiblis (problème nutritionnel, asphyxie racinaire) ou malades, et les parcelles à proximité de zones forestières.

Mesures prophylactiques

Il est important de supprimer l'ensemble des branches atteintes en les brûlant et d'observer régulièrement les troncs et les branches principales des arbres afin de détecter les premières attaques.

Dans les situations à forte pression et mené conjointement avec une prophylaxie rigoureuse (c'est un point essentiel), **il est possible de recourir à du piégeage massif.**

Ce dispositif comprend la pose de huit pièges en croisillons rouges avec un flacon d'alcool éthylique à 48° dénaturé à l'éther par hectare. Il nécessite un entretien minimum :

Rechargements en liquide attractif hebdomadaires (bi-hebdomadaires si on utilise un gélifiant mélangé à l'alcool) ;

Raclage puis ré-engluage des plaques après chaque vol significatif.

Si vous êtes concerné par ce ravageur, il est encore temps d'installer les pièges dans vos vergers.



Piège à xylébores
(Crédit Photo : FREDON NA)

- **Acarien rouge** (*Panonychus ulmi*)

Observations du réseau

Les éclosions n'ont pas encore débuté dans les vergers suivis.

Il est recommandé de réaliser la prognose sur les vergers impactés en 2022.

Comment réaliser la prognose ?

Par parcelle, l'opération consiste à prélever au hasard sur 50 arbres, un fragment de bois de 2 ans portant deux dards ou lambourdes. Sous la loupe, il faut ensuite dénombrer, pour chacun des obstacles, ceux portant plus de 10 œufs viables (de couleur rouge-vif) d'acariens rouges.



Œufs d'acariens rouges sur bois

(Crédit Photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

- **Pour les parcelles avec moins de 40% de bourgeons porteurs de plus de 10 œufs**, le risque est faible. A partir de début mai des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.
- **Pour les parcelles avec plus de 40% des bourgeons porteurs de plus de 10 œufs**, un accroissement rapide des populations sera à craindre et nécessitera une gestion des parcelles avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.

Méthodes alternatives

B

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

- **Hoplocampe du pommier** (*Hoplocampa testudinea*)

Éléments de biologie

L'hoplocampe n'a qu'une seule génération par an. Son vol débute au moment de la floraison et les adultes sont attirés par la couleur blanche des fleurs dans lesquelles les femelles pondent 40 à 70 œufs.

Les larves éclosent 10 à 14 jours après et se développent dans les jeunes fruits en formation en les dévorant de l'intérieur. **Chaque larve peut ainsi détruire de 4 à 5 fruits en un mois.** Le développement larvaire se termine fin mai à mi-juin : le fruit dévoré tombe et la larve s'enfonce dans le sol pour y tisser son cocon. L'adulte n'en sortira qu'au printemps de l'année d'après.



Hoplocampe adulte

(Crédit photo : INRAE)

Evaluation du risque

Dans les parcelles ayant présenté des dégâts en 2022, il est recommandé d'évaluer le niveau de présence des adultes cette année grâce à la pose de pièges attractifs blancs englués. La pose des pièges doit être réalisée dès le stade E (BBCH 57), à environ 1.80 mètres de hauteur, de préférence exposés au sud et à l'extérieur du feuillage.

Méthodes alternatives

B

Du piégeage massif d'adultes peut être réalisé (60 à 150 pièges/ha) afin de diminuer les pontes dans les fleurs. Différents types de pièges blancs englués existent, mais il semblerait que les pièges de type « Croisillons » soient plus efficaces que les plaques ou les bols.

Lorsque la floraison sera terminée, les pièges devront être retirés pour éviter de capturer les auxiliaires ou insectes pollinisateurs.

- **Chenilles défoliatrices – Tordeuses**

Observations du réseau

A la date du 20/03, pas de chenilles observées dans les parcelles de pommiers du réseau.

Cf paragraphe « Chenilles défoliatrices - Tordeuses » dans le chapitre « Poirier ».

- **Période de floraison**

L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : [Note DRAAF arrêté abeilles](#).










Chenille défoliatrice
(Crédit photo : FREDON NA)

Note nationale :

- [Note nationale biodiversité Abeilles sauvages](#)



Sensibilité au gel des différentes espèces : stades phénologiques et seuils critiques

	 Stade B Début de gonflement	 Stade C Gonflement apparent	 Stade D Apparition des boutons floraux	 Stade E Pétales visibles	 Stade F Floraison	 Stade G-H Chute des pétales	 Stade I Nouaison
Pommier	- 7°C	- 4°C	- 3.5°C	- 2°C	- 1.8°C	- 1.6°C	- 1.6°C
Poirier	- 7°C	- 6°C	- 4.5°C	- 2.8°C	- 1.6°C	- 1.5°C	- 1°C

Source seuils critiques INRA - CTIFL

Remarque : les seuils retenus ont été déterminés à partir d'anciennes variétés, compte tenu de l'arrivée de nombreuses nouvelles variétés, ces seuils ne sont qu'indicatifs.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, la Chambre d'agriculture de Dordogne, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".